

Présentation du budget prévisionnel 2021

Note pour l'Assemblée régionale du 3 décembre 2020

Le budget prévisionnel de la délégation ARA pour l'exercice 2021 s'élève à **758K€** (contre 710K€ en 2018 et 787K€ en 2019).

Un budget prévisionnel construit sur la base des conventions existantes ou en cours de signature

Il est construit sur la base des conventions suivantes, acquises et/ou déjà signées :

- Dotation nationale du FNDS (ministère / Assurance maladie) : le montant accordé en 2020 à la région Auvergne- Rhône-Alpes était de 427K€. Cette dotation doit permettre à la délégation de tenir les objectifs qu'elle s'est fixée sur les 5 programmes de la convention cadre nationale : Informer, Former, Plaidoyer, Animer, Représenter (fichier des objectifs en PJ)
- CPOF X-Ailes 2017-2021 / ARS : prévoit principalement le financement des postes de deux Référentes parcours de santé, à temps plein, et d'un encadrant, programmé à 25% sur l'exercice 2021.
- CPOF 2019-2021 / ARS : finance la réalisation des deux actions « Groupe de travail Expression directe des personnes en situation de précarité » et « Animation et développement du réseau des personnes qualifiées ».
- Avenant au CPOF 2019-2021 / ARS : prévoit le financement de trois nouvelles actions : l'organisation, dès 2020, d'« Ateliers citoyens de la santé des jeunes » avec la production d'un plaidoyer par les jeunes eux-mêmes ; l'organisation en 2021 de 2 « Journées d'échanges des acteurs de santé » permettant aux RU et PCRU de travailler ensemble sur le circuit des plaintes et réclamation » ; le développement en 2021 de nouveaux épisodes pour le serious game « Take Care ».

Ainsi que sur la convention suivante, en cours de signature ou validation par le financeur :

- Le passage d'une nouvelle convention avec le Conseil régional ARA pour co-financer les nouveaux développement du serious game Take Care.

Un budget cohérent avec la configuration de l'équipe ARA et ses évolutions RH :

- Recrutement d'un.e chargé.e de mission « Santé des jeunes » en CDD – de nov. 2020 au 31 déc. 2021 - pour travailler sur les « Ateliers citoyens des jeunes », le « Groupe de travail Expression directe des personnes en situation de précarité », « Take Care » et, selon, la poursuite de l'action « Acteur de ta santé ! » (financement complémentaire possible du Conseil régional) ou le développement du plaidoyer (FNDS).

- Le remplacement de deux chargées de mission territoriales à l'occasion de leur congé maternité par des personnes en CDD dès décembre 2020.
- L'évolution du poste d'une chargée de mission territoriale, devenue élue locale, d'1 ETP à 0,7ETP.

Configuration de l'équipe ARA en 2021 : 10,88 ETP.

Montant de la masse salariale (salaires et taxes) : 489K€ (soit 64,5% du montant total)

Equilibre entre dotation FNDS et conventions spécifiques :

- La part des activités relevant de la convention FNDS couvre 6,6 ETP et s'élève à 434K€, soit 57% du budget prévisionnel total.
- La part des activités relevant des conventions spécifiques couvre 4,28 ETP et s'élève à 323K€, soit 42% du budget prévisionnel total.

Conventions	Actions/Activités financé.e.s
FNDS (Fonds national pour la démocratie sanitaire - Ministère et Assurance maladie)	Activités socles de France Assos Santé inscrites dans 5 programmes d'action : - Programme 1 - Informer (communication & promotion des droits) - Programme 2 - Former les RU et les bénévoles associatifs - Programme 3 - Recueil de la parole des usagers & plaidoyer - Programme 4 - Animer le réseau des associations adhérentes et des RU - Programme 5 - Assurer la représentation des usagers au sein des instances de santé Les objectifs annuels sont définis dans un tableau des objectifs FNDS
ARS - Convention 6	Service X-Ailes d'accompagnement des personnes en situation de surpoids et d'obésité vers l'autonomie (Métropole Lyonnaise - Puy-de-Dôme)
ARS - Convention 12	Actions financées : - Groupe de travail "Expression directe des personnes en situation de précarité" - Développement et animation du réseau des personnes qualifiées - Ateliers citoyens de la santé des jeunes - Journées d'échanges acteurs de santé (RU & PCRU) sur le circuit des plaintes et réclamations - Développement du serious game Take Care : outil de sensibilisation des jeunes à leurs droits en santé (co-financement)
Conseil régional - Convention en projet	- Développement du serious game Take Care : outil de sensibilisation des jeunes à leurs droits en santé (co-financement)